

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2023

Compte-rendu et Résolutions

L'Assemblée Générale des membres de l'association s'est réunie le lundi 19 juin 2023, à 18 h 45, dans les locaux de l'Atelier KAPPA, au 27 boulevard des Italiens à Paris 75002, sur convocation du Conseil d'Administration adressée aux membres en date du 22 mai 2023 et comportant l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes 2022 par le trésorier, et approbation par les Adhérents
- Lecture du Rapport Moral 2022, par la Présidente, et approbation par les Adhérents
- Point sur les actions en cours 2023 avec Proposition du Budget prévisionnel 2023, et approbation par les Adhérents.
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

L'Assemblée Générale a été ouverte par la présidente de l'Association qui appelle à constituer le bureau de l'Assemblée. Il a été constitué de la façon suivante, à l'unanimité des membres présents :

- Présidente de séance : Mme Caroline Dewilde,
- Secrétaire de séance : Mme Annick Hyon.
- Scrutateur : M. Vincent Dewilde.

La Présidente remercie les membres présents, au nombre de 12 dont 11 qui ont élargé la liste des présents en entrant en séance et 1 membre (en mission à Madagascar) qui participe à l'Assemblée Générale en visioconférence. Elle constate qu'elle a reçu 83 pouvoirs -annexés aux présentes- et qu'ainsi, selon les statuts de l'Association, l'assemblée Générale peut valablement délibérer.

Elle remercie la responsable de l'Atelier Kappa d'héberger l'Assemblée Générale d'Enfance Espoir et passe la parole au trésorier pour le premier point de l'ordre du jour : présentation des comptes de l'année 2022.

Son rapport est annexé aux présentes et peut se résumer de la façon suivante :

- Les produits de l'exercice (recettes) se sont élevés à 190 342,40 €, en léger retrait par rapport à l'exercice précédent ;
- Les charges (dépenses) ont été de 199 002, 08 €, en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent, dégageant un Résultat Négatif de 8 639,68 €, essentiellement dû à un décalage d'engagement des charges sur l'exercice 2022 lié à des produits perçus en 2021.
- La situation nette de l'Association reste satisfaisante et présente un solde positif de 77 494,25€.

Le trésorier présente ensuite de façon détaillée les recettes et les dépenses de chacun des secteurs dont on trouvera le détail en annexe.

Il répond ensuite aux questions des membres. A l'issue de ces échanges, la Présidente reprend la parole pour remercier le Conseil d'Administration pour la qualité de la gestion financière de l'Association et met aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 2022 et le quitus au trésorier pour sa gestion.

RESOLUTION N°1 : Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier pour la gestion de la trésorerie (à l'unanimité).

Puis la Présidente donne lecture du rapport moral 2022, annexé aux présentes.

Le rapport moral détaille les actions réalisées dans chacun des pays d'action de l'Association, en termes de Parrainages (individuels et collectifs) et de Réalisations (constructions et réhabilitations) :

- Togo,
- Inde,
- Népal,
- Bangladesh,
- Cambodge,
- Vietnam,
- Madagascar.

Intervention de Mme Cappodanno par whatsapp en direct de Madagascar, pour expliquer brièvement nos différentes actions sur place et notre implication constructive dans ce pays. La Présidente remercie de nouveau tous les adhérents et donateurs de leur soutien et de leur participation aux actions de l'association. Elle répond ensuite aux questions des membres présents et plus personne ne demandant la parole, met aux voix l'approbation du rapport moral.

RESOLUTION N°2 : Le rapport moral 2022 est approuvé à l'unanimité et quitus est donné à La Présidente pour la gestion des activités de l'association (à l'unanimité).

La Présidente remercie les membres de leur confiance et passe au point suivant de l'ordre du jour.

La Présidente présente les actions en cours pour l'année 2023, dont le détail est joint en annexe et donne la parole au Trésorier qui présente le budget prévisionnel de l'exercice 2023. En résumé, celui-ci est établi à hauteur de 198 100 €, en parfait équilibre des produits et des charges, selon document joint en annexe.

La Présidente recueille les avis des membres et plus personne ne demandant la parole, met aux voix l'approbation du budget 2023 de l'Association.

RESOLUTION N°3 : Le budget prévisionnel 2023 et les actions proposées pour l'exercice 2023 sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné au Conseil d'administration pour le suivi de nos actions.

La Présidente remercie les membres de leur soutien et aborde le point suivant de l'ordre du jour.

La Présidente indique que statutairement l'ensemble des membres du conseil d'administration doit être renouvelé annuellement et appelle aux candidatures. L'ensemble des membres du Conseil d'administration démissionne ; à noter qu'un membre avait démissionné lors du CA de Février 2023, ramenant à 7 personnes le nombre d'administrateurs (dont le minimum statutaire est de 5).

Sont ainsi présentées à l'Assemblée Générale les candidatures suivantes :

- Anne Cappodanno
- Lorène Cart-Maravic
- Caroline Dewilde
- Vincent Dewilde
- Annick Hyon
- Sylvia Tatopoulos
- Michel Vigier
- Chantal Muller (nouvelle entrant)

RESOLUTION N°4 : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces candidatures qui constitueront le prochain Conseil d'Administration, au nombre de 8 membres.

A l'issue de l'AG, un mini-CA aura lieu pour déterminer les membres du Bureau (1 Président (e), 1 Trésorier (e), 1 Secrétaire.

Questions diverses : non

Plus personne ne demandant la parole, la Présidente remercie les membres de leur confiance et de leur soutien et les invite à se rassembler autour d'un pot de l'amitié servi sur place, à l'initiative des membres du Conseil sortant.

De tout ceci, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par les personnes suivantes :

Fait à Bore-Arthe
le 25/06/2023

Caroline Dewilde
Présidente



Vincent Dewilde
Scrutateur



Annick Hyon
Secrétaire

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2023

Annexe 1 : Rapport Financier

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2023

Annexe 2 : Rapport moral

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2023

Annexe 3 : Actions 2023

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2023

Annexe 4 : Budget prévisionnel 2023